

LA TOILETTE N'EST PAS UNE POUBELLE

Chers citoyens, nous aimerions vous rappeler qu'il est important de faire attention à ce que nous disposons dans les égouts sanitaires. L'accumulation de lingettes humides dites « biodégradable » ainsi que de serviettes sanitaires cause beaucoup de bris pour nos stations de pompage municipales. L'accumulation de gras sur les flottes de la pompe facilite l'adhérence de ces déchets et cause plusieurs problématiques de départ et d'arrêt pour les pompes.



Pour faire face à cette problématique, la Municipalité doit régulièrement effectuer un lavage complet des stations, **ce qui est très coûteux à long terme pour les contribuables**. Nous devons fréquemment effectuer des appels de service auprès d'un électromécanicien pour décontaminer le tout et repartir les stations de pompage. Il arrive parfois que le service soit sollicité deux fois par mois, dépassant la somme de 1000 \$ par mois. Depuis janvier 2020, nous avons déjà déboursé plus de 2500 \$ en appels de service.

Voici une liste de déchets communs qui se retrouvent dans les égouts qui **NE DEVRAIENT PAS** être disposés dans les toilettes :

Lingettes

Bien souvent estampillées biodégradables, les lingettes (lingettes pour bébé, lingettes désinfectantes, lingettes intimes...) font partie des déchets qu'on retrouve le plus souvent dans les réseaux. Les lingettes dites biodégradables sont extrêmement résistantes et ne se dégradent en réalité qu'au bout de 3 mois. Si

elles échouent dans les égouts, elles se gorgent de matières visqueuses et finissent par obstruer l'entrée des stations d'épuration.

Coton-tiges

Bien trop petits pour être interceptés par les grilles de filtration, ils se retrouvent en grande quantité dans les milieux aquatiques. Non seulement ils diffusent en continu des substances chimiques dans la nature, mais ils mettent en danger les animaux qui les ingèrent

Tampons et serviettes sanitaires

Au-delà des emballages plastiques extrêmement nocifs pour l'environnement, les serviettes et les tampons hygiéniques ne se dissolvent pas dans l'eau. Ils risquent de boucher les canalisations et d'obstruer les pompes d'épuration. De plus, ces produits en fibre de coton contiennent des substances toxiques néfastes pour l'environnement.

Produits de latex

Les condoms sont très souvent jetés dans les toilettes. En ce temps de COVID-19, les gants de latex s'ajoutent en quantité appréciable. Cette matière étant très dommageable pour les installations de pompage, les objets de latex doivent être jetés à la poubelle.

Médicaments

Les résidus médicamenteux sont particulièrement toxiques pour l'environnement; ils polluent les nappes phréatiques et fragilisent l'ensemble de l'écosystème. Le bon réflexe à adopter : déposez systématiquement vos médicaments périmés ou dont vous n'avez plus l'usage chez votre pharmacien.

La peinture

Si vous utilisez de la peinture chez vous, ne la jetez jamais dans les toilettes. Elle contient des substances toxiques (diluants, pesticides,

etc.) qui ne peuvent pas s'éliminer par des traitements classiques.

Matières grasses et huiles

Ne jetez pas les graisses usagées dans les toilettes car le gras, au contact de l'eau, s'agglomère pour former des tampons et boucher les canalisations. Il est non seulement important de ne jamais jeter de graisses dans les toilettes, mais il est également conseillé d'essuyer la vaisselle grasseuse avec de l'eau-tout avant de la laver.

La litière pour chat

De même que pour les lingettes, certains fabricants affirment que la litière pour chat est biodégradable. Or, le volume d'eau déversé par une chasse d'eau est loin d'être suffisant pour évacuer correctement une litière. De plus, une litière pour chat contient une substance absorbante qui peut faire gonfler jusqu'à 15 fois son volume original. Jetée dans les toilettes, elle risque de boucher les canalisations, de créer des débordements et de polluer la nature. Si vous achetez de la litière dite « biodégradable », il est conseillé de la déposer dans les ordures plutôt que de la jeter dans les toilettes. Pour toutes les autres litières, il faut les jeter avec les déjections du chat dans la poubelle.

Que pouvons-nous donc jeter ?

Hormis **l'urine, les selles et le papier toilette**, la toilette n'a pas vocation à recevoir d'autres déchets. Les canalisations et les stations d'épuration ne sont donc pas conçues pour traiter tous les déchets que nous venons de citer et dont la liste n'est pas exhaustive. Il convient de respecter les consignes de tri et de jeter ces déchets dans des poubelles adaptées.